#### **Horaires Danse**

Eveil Danse			
Salle du gymnase Ch. Walch à Thann			
Eveil danse (4 - 6 ans)	Lundi - 17h15 à 18h00 et Mardi - 17h30 à 18h15		
Danse Africaine			
Salle du gymnase	Ch. Walch à Thann		
Initiation danse africaine (6 - 8 ans)	Mardi - 18h15 à 19h15		
Initiation danse africaine (9 - 11 ans)	Mardi - 19h15 à 20h15		
Danse Africaine (Ados 12 - 16 ans) Ecole du Bungert à Thann	Lundi - 17h45 à 18h45		
Adultes tous niveaux (16 ans et +)	Mardi - 20h15 à 21h45		
Danse Classique e	et Contemporaine		
Salle du gymnase	Ch. Walch à Thann		
Initiation classique (7 - 9 ans)	Jeudi - 17h30 à 18h30		
Classique (10 - 14 ans)	Jeudi - 18h30 à 19h30		
Classique * (Ados - Adultes)	Jeudi - 19h30 à 20h30		
Initiation contemporain (7 - 9 ans)	Lundi - 18h à 19h		
Contemporain (10 - 15 ans)	Lundi - 19h à 20h		
Contemporain (Ados - Adultes)	Lundi - 20h à 21h30		
Hip Hop			
Ecole du Bungert à Thann			
8 à 9 ans	Mercredi - 12h00 à 13h00		
10 à 11 ans	Mercredi - 13h00 à 14h15		
12 ans et +	Mercredi - 14h15 à 15h30		

<sup>\*</sup> Sous réserve d'un nombre d'élèves inscrits









# HORAIRES DES COURS COLLECTIFS

CC	TC (1)		Hors C	СТС
Quotient Familial (2)	Tarif Annuel enfants (jusqu'à 21 ans)	Tarif annuel adultes	Tarif Annuel enfants (jusqu'à 21 ans)	Tarif Annuel adultes
	Cotisation	Annuelle		
obligat	oire 25 € à régler a	u moment de	l'inscription	
Instrument (1/2 h de cours individuel + 1h de formation musicale + accès aux orche				orchestres)
> 1000 Q1	690 €			
500 à 1000 Q2	630 €	790 €	790 €	940 €
0 à 500 Q3	570 €			
1/4 h Instrument supp (3)	350 €			
Supplément accord Piano	20 €	20 €	20 €	20 €
Cour	s collectifs : Eveil o	danse, Danse, <sup>-</sup>	Théâtre	
> 1000 Q1	340 €			
500 à 1000 Q2		340 €	340 €	340 €
O à 500 Q3	270 €	70.0	70.0	70.0
Danse 2è cours supp (4)	30 €	30 €	30 €	30 €
Cours collectifs : Eveil musical				
Jardin musical	200 €		340 €	
Eveil	250 €		340 €	
Initiation	300 €		340 €	
Remises				
2ème enfant	10%		10%	
3ème enfant et suivants	15%		15%	
Cours d'instrument ou cours collectif supplémentaire	10%		10%	

- (1) Concerne les communes de la Communauté des Communes Thann Cernay.
- Le coût de l'écolage est calculé par rapport au cours individuels, de ce fait, les élèves musiciens peuvent bénéficier sans coût supplémentaire des cours de formation musicale, de chant choral et des orchestres. Ce dispositif vaut aussi pour tout élève inscrit en danse et en théâtre.
- (2) Des réductions basées sur le quotient familial seront appliquées sur justificatif uniquement pour les familles domiciliées sur le territoire de la Communauté de Communes Thann-Cernay.
- (3) 1/4 h d'instrument facultatif pour les élèves instrumentistes, dès la 3ème année du 2ème cycle ou pour le 3ème cycle complet, sur approbation du conseil pédagogique.
- (4) Participation supplémentaire pour tout danseur pratiquant un 2ème cours de danse.

Tout trimestre commencé est dû. Tout désistement justifié en cours d'année doit être précédé d'une lettre écrite adressée à la direction 15 jours avant le début de la période suivante. Aucun désistement ne sera accepté par téléphone.

## **Horaires Formation Musicale**

Cycles	151	1C2	133	1FC	2C1 2C2	2C3 2FC	Débutant Ados	Ados Adultes
Lundi	17h à 18h	18h à 19h	-	-	-	19h à 20h	-	20h à 21h
Mardi	-	ı	17h à 18h	18h à 19h à 20h	19h à 20h	ı	ı	ı
7	-	9h à 10h	1	14h à 15h	1	ı	13h30 à 14h30	ı
Mercredi	-	14h30 à 15h30	-	-	17h à 18h	ı	-	-
Jeudi	-	1	-	-	17h30 à 18h30	18h30 à 19h30	-	ı
Vendredi	17h à 18h	17h à 18h   18h à 19h   19h à 20h	19h à 20h	-	-	ı	ı	18h à 19h
Samedi	-	ı	1	-	-	I	ı	ı

<u>Légende</u>: Antenne de Thann - Antenne de Cernay

#### **Horaires Eveil Musical**

		Jardin Musical	Eveil	Initiation
		(4 ans - MS)	(5 ans - GS)	(6 ans - CP)
Cernay	Mercredi	16h30 à 17h15	15h45 à 16h30	14h30 à 15h30
Thann	Mercredi	9h15 à 10h	10h15 à 11h	11h à 12h

### **Horaires Théâtre**

Section enfants	Mercredi 9h30 à 12h30
(7-11 ans)	(Thann-Ecole du Bungert)
Section jeunes	Mercredi 13h00 à 14h30
(12-15 ans)	(Thann-Ecole du Bungert)

## **Horaires Percussions Africaines**

Percussions Africaines	Lundi 19h00 à 20h00
(12 ans et +)	(Bitschwiller-Maison des Associations)